



OBJET Avis sur le Projet de schéma de mutualisation

Réf. 2016-26 -feuille 1/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 JUIN 2016
A 20H00**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

Présents : Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Marie-Noëlle MINARD, Thierry DUFOUR, Eric PIERRE, Dominique BOUVET, Laurence NIQUET,

Absents représentés: Chantal MACQUET (pouvoir à MN MINARD), François FOSSOUX (pouvoir à L. NIQUET).

Absents : Bénédicte VIVIAN, Christelle COMBET, Jean-Philippe TAVARES, Yoan MAZZA,
Secrétaire de séance : Thierry DUFOUR

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 7

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 9

Avis sur le Projet de schéma de mutualisation

La Communauté de Communes Fier et Usse (CCFU) a débuté, fin 2015, la définition d'un schéma de mutualisation prévu par l'article L5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Suite aux différentes phases de concertation réalisées au cours de cette période, des actions se sont dégagées pour former le projet de schéma de mutualisation ci-annexé. Celles-ci portent principalement sur la constitution :

- ⇒ d'un service RH commun ;
- ⇒ d'un service Urbanisme commun ;
- ⇒ d'un service Bâtiment ;
- ⇒ d'un service mutualisé d'animation ;
- ⇒ d'un pôle directionnel commun.

Ce projet de schéma de mutualisation doit être soumis aux sept communes, membres de la CCFU, qui disposent d'un délai de 3 mois, à compter de la réception du document, pour émettre un avis.

Monsieur le Maire rappelle que l'avis émis par chaque commune ne l'oblige en aucun cas à participer à une action dans laquelle elle ne souhaiterait pas s'engager. Ce n'est qu'au terme du travail de mise en œuvre qu'une convention de mutualisation sera proposée pour chaque action.

Il est proposé au conseil municipal d'émettre un avis favorable au schéma de mutualisation présenté par la CCFU.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'adopter cette délibération.

Ont voté pour : 8

Se sont abstenus : 1

Se sont opposés : néant



OBJET Avis sur le Projet de schéma de mutualisation

Réf. 2016-26 - feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 JUIN 2016

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
Christophe GUITTON		
Daniel AUDIBERT		
Chantal MACQUET		
Marie-Noëlle MINARD		
Christelle COMBET		
Eric PIERRE		
Dominique BOUVET		
Thierry DUFOUR		
Jean-Philippe TAVARES		
Laurence NIQUET		
Yoan MAZZA		
Bénédicte VIVIAN		
François FOSSOUX		

Date de convocation : 23/06/2016

Fait et délibéré le jour, mois
Et an que dessus, le 28/06/2016
Pour extrait conforme

Date d'affichage : 29/06/2016

A Nonglard, le 28/06/2016
Le Maire,
Christophe GUITTON

Acte télétransmis en Préfecture le 29 juin 2016